



APPLICATION DE LA GARANTIE TRAIN RÉMI CENTRE-VAL DE LOIRE

+ LIGNE CONCERNÉE :

Rémi Express PARIS AUSTERLITZ - BOURGES - MONTLUÇON

Suite aux difficultés de circulation du mois de juillet 2022, les voyageurs abonnés de la ligne Rémi Express PARIS AUSTERLITZ - BOURGES - MONTLUÇON effectuant un parcours interne ou ayant pour origine ou destination l'une des gares de la ligne sont éligibles à l'indemnisation appliquée avec la Garantie Train Rémi (parcours au départ d'une gare située entre Montluçon et St-Cyr-en-Val et à destination de Paris Austerlitz et inversement).

+ ABONNÉS CONCERNÉS :

- Forfait mensuel
- Optiforfait Centre Val-de-Loire
- Abonnement Elève Etudiant Apprenti mensuel
- Abonnement Rémi Zen mensuel ou annuel
- Abonnement Rémi Zen Jeune mensuel ou annuel
- Abonnement Rémi Zen Multi mensuel

+ RÉDUCTION COMMERCIALE :

30 % de la valeur du titre de juillet 2022 sera déduit de votre abonnement du mois de septembre 2022 (période d'achat du 20 août au 19 septembre 2022) pour les abonnements mensuels calendaires.

Si vous ne rachetez pas d'abonnement en septembre 2022, un remboursement pourra vous être proposé. Pour les abonnements ne couvrant pas la totalité du mois, l'indemnisation sera calculée au prorata du nombre de jours concernés.

Pour en bénéficier, les démarches à suivre diffèrent selon le canal d'achat de votre abonnement :

- Vous l'avez acheté à un guichet ou sur un automate de vente en gare : présentez-vous au guichet d'une gare de la région Centre-Val de Loire et à Paris-Austerlitz muni du titre original du mois de juillet 2022 et de sa photocopie.
- Vous l'avez acheté sur le site internet TER Centre-Val de Loire, sur SNCF Connect ou autres agences agréées : adressez votre demande d'indemnisation auprès du Centre de Relation Usagers Rémi depuis le site TER Centre-Val de Loire ou en cliquant [ici](#).

Vous êtes titulaire d'un abonnement annuel : aucune démarche n'est à effectuer, la réduction commerciale sera automatiquement déduite du prélèvement du mois de d'octobre 2022.

 Centre de Relation Usagers Rémi : du lundi au samedi de 6h à 20h

0 806 70 33 33 

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE

www.remi-centrevalde Loire.fr

